



Les transports doux utilisés pour près d'un quart des trajets domicile-travail de courte distance

En Hauts-de-France, 646 400 actifs résident à moins de 5 km de leur lieu de travail. Près d'un quart d'entre eux s'y rendent en marche, vélo ou trottinette. Ces modes de transport, dits « doux », sont plus fréquents dans les grandes aires urbaines que sont celles de Lille et Amiens. Si la voiture demeure le mode privilégié quelle que soit la distance de déplacement, les femmes privilégient davantage la marche que les hommes, tandis que les cadres et employés utilisent plus fréquemment les transports en commun que les autres catégories socioprofessionnelles.

Kevin Fusillier, Line Leroux

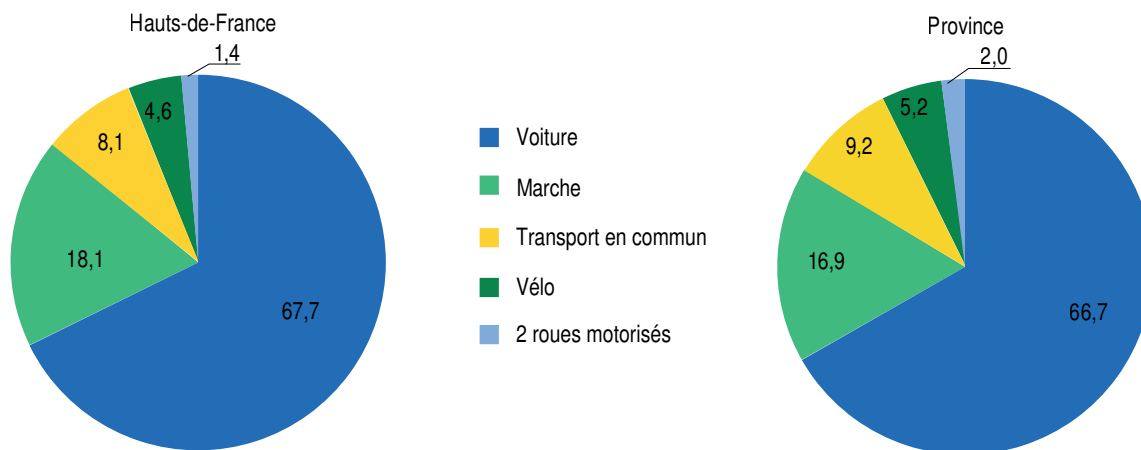
En 2017, 646 400 actifs des Hauts-de-France parcourent une distance de moins de 5 km pour aller travailler, représentant 31 % des trajets domicile-travail. C'est en moyenne 2,7 points de moins qu'en France de province (encadré). Comme ailleurs, deux tiers de ces courts trajets s'effectuent en voiture (figure 1). L'utilisation des transports en commun y est légèrement moins fréquente qu'en province (8,1 % contre 9,2 %). En revanche, 23 % des actifs de la région, soit 146 900 personnes, choisissent un des transports doux que sont la marche, le vélo, la trottinette... (définitions), soit une proportion légèrement supérieure à celle de France de province (22 %).

Le vélo davantage utilisé dans les aires de Lille et d'Amiens

Plus l'aire d'attraction d'une ville (définitions) est peuplée, plus les actifs utilisent des modes de transport doux pour les trajets courts. Ainsi dans l'aire de Lille où résident près d'1,5 million d'habitants, ces modes de déplacement sont utilisés par 24 % des actifs. Le vélo y est plus pratiqué qu'ailleurs : 6,4 % contre 4,6 % en région. Avec 6,1 % d'adeptes du vélo, la commune de Lille ne se place cependant qu'au 11^e rang national des 19 villes de plus de 150 000 habitants.

1 la voiture domine pour les trajets domicile-travail de courte distance

Répartition des actifs parcourant moins de 5 kilomètres selon le mode de déplacement en % en 2017



Note : La distance est la distance routière entre le lieu de résidence et le lieu de travail.

Lecture : 67,7 % des actifs des Hauts-de-France utilisent leur voiture pour leurs déplacements domicile-travail inférieurs ou égaux à 5 km.

Champ : actifs ayant déclaré des déplacements domicile travail inférieurs ou égaux à 5 km, France hors Mayotte.

Source : Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire, distancier Metric-OSRM.

Les Hauts-de-France : 2^e région des trajets domicile-travail les plus longs

En 2017, les actifs des Hauts-de-France parcourent en moyenne 17,6 km pour aller travailler, soit 2,6 km de plus qu'en moyenne nationale. C'est dans la région que ces trajets sont les plus longs, derrière Centre-Val de Loire (17,9 km) et devant la Normandie (17,1 km). Cette particularité résulte en partie de l'attractivité de la Métropole européenne de Lille (MEL) au nord de la région et de l'Île-de-France au sud, ainsi que des facilités routières offertes par le territoire. Quelle que soit la distance à parcourir, la voiture reste le mode de transport privilégié par 82 % des actifs, soit une proportion similaire à la moyenne nationale. Les autres modes de déplacement sont largement moins utilisés : 9,0 % pour les transports en commun, 7,7 % pour la marche, le vélo ou la trottinette et 1,1 % pour la moto. Pour les trajets inférieurs à 2 km, la marche est le mode de déplacement le plus utilisé, hors voiture. Au-delà de cette distance, les transports en commun prennent le relais (le bus, puis le train). Leur recours, plus élevé dans la région qu'en province, est notamment dû aux trajets vers la MEL et la région parisienne.

Cette proportion est 4 fois supérieure à celle de Saint-Étienne (1,5 %), mais près de 3 fois inférieure à celle de Grenoble (17 %). Grâce à un réseau très développé, les transports en commun implantés dans l'aire de Lille sont également 2 fois plus fréquentés qu'au niveau régional (16 % contre 8,1 %).

L'aire d'Amiens présente des caractéristiques proches de celle de Lille. Les actifs y recourent souvent aux modes de déplacement doux (27 %) et en particulier au vélo (6 %). En revanche, dans celles de Dunkerque et de Lens-Liévin, ces modes de déplacement sont un peu moins prisés (19 %). Dans l'aire de Lens-Liévin, l'utilisation des transports en commun est marginale (3,1 %), comme à Douai (4,3 % contre 8,1 % dans la région). Au sein d'aires moins peuplées, telles que celles d'Abbeville, Arras et Saint-Quentin, la voiture prédomine plus largement (73 % contre 68 % en région), au détriment des modes de déplacements doux (21 %) et en particulier du vélo (3,3 %).

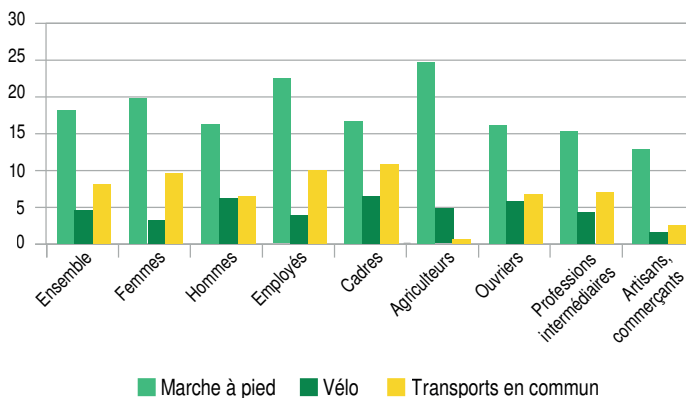
Les femmes privilégient la marche, les cadres et employés les transports en commun

Les femmes travaillent plus fréquemment à proximité de leur domicile (35 % contre 28 % pour les hommes). Ainsi, 16 % d'entre elles parcourent moins de 2 km, soit 3 points de plus que les hommes. Cette proximité est un atout pour se déplacer plus souvent à pied (20 % contre 16 % des hommes) ou en transport en commun (9,6 % contre 6,5 %). À l'inverse, les hommes utilisent plus souvent le vélo (6,2 % contre 3,2 %) et la voiture (69 % contre 67 %).

En Hauts-de-France, 10 % des employés et 11 % des cadres empruntent les transports en commun pour des trajets domicile-travail de courte distance, soit 2 et 3 points de plus qu'en moyenne régionale (figure 2). Travaillant plus fréquemment dans les villes où se concentrent les activités de services, ils profitent d'un réseau de transport plus développé. Ils sont aussi plus nombreux à utiliser les modes de déplacement doux (respectivement 23 % et 26 %). Parmi ces modes de transport, les cadres sont ceux qui se déplacent le plus en vélo (6,5 % contre 4,6 % en moyenne). Cette proportion reste néanmoins inférieure à celle de leurs homologues de province (9,2 %). Ce constat est toutefois inverse pour les ouvriers, nombreux à utiliser ce mode de transport pour de courtes distances (5,8 % contre 5,3 %). ■

2 Les transports en communs et doux davantage utilisés par les cadres et les employés

Répartition des actifs parcourant moins de 5 kilomètres selon le mode de déplacement et la catégorie socio-professionnelle en % en 2017



Note : La distance est la distance routière entre le lieu de résidence et le lieu de travail.

Lecture : 4,8 % des agriculteurs parcourant des petites distances domicile-travail ont recours au vélo, 24,7 % marchent et 0,7 % utilisent les transports en commun.

Champ : actifs ayant déclaré des déplacements domicile travail inférieurs ou égaux à 5 km, France hors Mayotte.

Source : Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire, distancier Métric-OSRM.

Méthodologie et Sources

Les **déplacements « doux »** caractérisent les modes de transports sans moteur thermique, sans gaz à effet de serre, tels la marche, le vélo et la trottinette, avec ou sans assistance électrique.

Le **zonage en aires d'attraction des villes (ZAAV)** définit l'aire d'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail.

Les résultats sont issus de l'**enquête annuelle de recensement de la population**, dans laquelle les répondants déclarent leur mode de transport principal pour aller travailler. Depuis 2015, les « deux-roues » sont scindés en « vélos (y.c. à assistance électrique) » et « deux-roues motorisés ». Les autres modalités sont : « pas de déplacement », « marche (ou rollers, patinette) », « voiture, camion ou fourgonnette », « transports en commun ».

Le **distancier Métric** mesure les distances routières entre lieux de communes de résidence et de travail. Une distance moyenne représentative est calculée pour les déplacements à l'intérieur d'une même commune (arrondissements pour Paris, Lyon et Marseille).

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :
Hugues Lermehin

ISSN 2494-3606

© Insee 2021

Crédits photos :
© Laurent Ghesquière

Pour en savoir plus

- « [Les actifs de la région peu nombreux à vélo](#) », *Insee Flash Hauts-de-France* n°18, janvier 2017
- « [Plus de neuf habitants des Hauts-de-France sur dix vivent dans une aire d'attraction des villes](#) », *Insee Analyses Hauts-de-France* n°113, octobre 2020
- « [Partir de bon matin, à bicyclette...](#) », *Insee Première* n° 1629, janvier 2017.

